

ARTISTE - INTERPRÈTE

2025 - AICOMPARIS.COM



HORAIRES AMÉNAGÉS

## FORMATION PROFESSIONNELLE

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS SONT DESTINÉES AUX COLLÉGIENS ET AUX LYCÉENS POURSUIVANT LEUR SCOLARITÉ CLASSIQUE, TOUT EN SE FORMANT PROFESSIONNELLEMENT AUX ARTS DE LA SCÈNE (CHANT, DANSE ET THÉÂTRE) AU SEIN DE L'AICOM.

## PRÉREQUIS

- ÊTRE COLLÉGIENS OU LYCÉENS
- JUSTIFIER D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE EN CHANT ET/OU FORMATION MUSICALE
- DÉFINIR UN PROJET PROFESSIONNEL COHÉRENT DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT ET/OU DE L'AUDIOVISUEL



## HORAIRES AMÉNAGÉS COLLÉGIENS & LYCÉENS

**LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS SONT DESTINÉES AUX COLLÉGIENS ET AUX LYCÉENS POURSUIVANT LEUR SCOLARITÉ CLASSIQUE, TOUT EN SE FORMANT PROFESSIONNELLEMENT AUX ARTS DE LA SCÈNE (CHANT, DANSE ET THÉÂTRE) AU SEIN DE L'AICOM.**

Les classes à horaires aménagés de l'AICOM sont destinées aux collégiens et aux lycéens souhaitant continuer leur formation générale scolaire, tout en se formant professionnellement aux arts de la scène : le chant, la danse et le théâtre afin de devenir un artiste complet de comédie musicale. Les matins, les élèves suivent les cours au collège ou au lycée. Les après-midis sont entièrement consacrés à la pratique de la comédie musicale dans les locaux de l'AICOM. Avec 12 heures de formation par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), le cursus est composé d'une équivalence de chant, danse, théâtre et d'ateliers pluridisciplinaires (chorégraphie chantée, doublage, claquettes...).

À l'image des filières plus classiques, l'AICOM et son équipe répondent à toutes les attentes des étudiants et parents, tant au niveau administratif que personnel (encadrement et suivi).



**DEPUIS LA CRÉATION DES HORAIRES AMÉNAGÉS, LES ÉLÈVES ONT INTÉGRÉ DES PRODUCTIONS PRESTIGIEUSES TELLES QUE CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE, ÉMILIE JOLIE, JULES VERNE, OU LES TOURNÉES DE CHANTAL GOYA OU DES ENFOIRÉS. ILS ONT ACCÈS À DES CASTINGS TELS QUE THE VOICE KIDS, GULLI...**

# UN DISPOSITIF QUI FAVORISE L'INCLUSION

Les élèves ne sont pas jugés uniquement sur leurs résultats scolaires mais aussi sur leur progression à l'AICOM, leur implication auprès de leur groupe de travail. Ils se sentent donc valorisés par leur parcours artistique car leur passion et leur travail d'artiste se trouve tout simplement considérés.

De plus, la cohésion du groupe-classe, réunit autour d'un même projet, est une excellente motivation pour chacun des élèves. Ils grandissent ensemble en partageant cette passion commune pour le chant, la danse et le théâtre, et développent ainsi un esprit collectif et de solidarité très fort. L'effet de groupe porte les élèves vers le haut avec un sentiment de solidarité et d'entraide très fort.

## COMMENT INTÉGRER NOS CLASSES D'HORAIRE AMÉNAGÉS ?

Une audition est indispensable afin d'évaluer le niveau de chacun des élèves. Nous souhaitons, grâce à cela, déceler leur potentiel et ainsi savoir jusqu'où notre formation artistique pourra porter ces nouveaux jeunes talents. Un dossier scolaire est à fournir ensuite auprès de l'établissement d'horaires aménagés choisi. La liste de ces établissements est disponible auprès de l'AICOM.



### DOCUMENTATION REMISE AUX ÉTUDIANTS :

Kit d'éducation (Le Manuel de la voix AICOM via Box de travail, liste de lectures)

• *Engagé dans une démarche environnementale, la majorité des documents pédagogiques sont transmis au format PDF*

### LISTE DES FOURNITURES OBLIGATOIRES :

1 enregistreur/dictaphone, 2 cahiers, 1 trousse (crayon de bois, gomme, stylo, surligneur...). Tenue de danse près du corps (leging, sort, chaussettes propres, élastique pour les cheveux...). Baskets de jazz. 1 cahier A4.

**DIRECTION :** CLAIRE JOMARD  
**RESPONSABLES DE SECTIONS :**  
LIONEL LOSADA, JOHAN NUS & ANNE RICHARD

**FORMATEURS :** VIOLETTE KACI, MALAĀKA LACY, DJAMEL MEHNANE, LUCIE LACOURT, MARIE-CÉLINE NOBLE, SOLENN FAVRE, PIERRE-MICHEL MATTEI, CLAIRE DUPORT, LAURA TARDINO, MATHILDE FRIBOULET...

RETROUVEZ LEURS BIOGRAPHIES SUR NOTRE SITE INTERNET [AICOMPARIS.COM](http://AICOMPARIS.COM)





## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ? MODALITÉ D'ÉVALUATION INITIALE** Chaque étudiant est évalué lors d'une audition d'entrée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant. Cette évaluation initiale se déroule devant un responsable de l'équipe pédagogique et comprend une présentation d'un extrait chanté. Il est également possible d'intégrer la formation de l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école.

**PENDANT LA FORMATION, AU DEBUT DE LA FORMATION** Au cours de la première semaine de la formation, les étudiants participent à plusieurs ateliers de travail en chant, et formation musicale afin de définir leur niveau par rapport à l'ensemble du groupe.

**CONTRÔLE CONTINU** Tout au long de leur formation, les étudiants sont évalués régulièrement par leurs différents formateurs au sein des cours (évaluations sous forme de questionnaire, exercices pratiques ou étude de répertoire). Chaque étudiant bénéficie de retours réguliers et directs de chaque formateur. Un bulletin de synthèse est remis à chaque trimestre.

**ÉVALUATION TRIMESTRIELLE « CASTING BLANC »** A l'image de la profession, l'AICOM évalue ses étudiants sous la forme d'un « casting blanc » à l'issue de chaque trimestre, dans les disciplines enseignées. Un bulletin de synthèse est remis au stagiaire chaque trimestre.

**MODALITÉ D'ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION** Au terme de la formation, les étudiants sont évalués sous la forme d'un « concert de présentation » comprenant l'exécution d'un programme de plusieurs chansons devant un jury et du public.

### UNE SEMAINE TYPE EN HA

*Exemple de planning type  
Sous réserve de modification*

UNE SEMAINE TYPE EN HA	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30-18H	15h-16h30	16h30-18H
	Chant	Danse	Théâtre	Chant	Harmonie	Danse	Théâtre	Atelier



## DURÉE & TARIFS

**Deux années scolaires de formation,  
de septembre à juin** (*hors vacances scolaires*)

**HORAIRES AMÉNAGÉS : 3 990 €  
+ 255 € de frais d'inscription**

**32 semaines - 360 heures/an - 12 heures/semaine**  
Les cours ont lieu chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h.

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat. L'inscription peut avoir lieu jusqu'à onze jours avant le démarrage de la session sous réserve de places disponibles.



### DURÉE

2 ou 3 ANS  
(DE SEPTEMBRE À JUIN)



### HORAIRES

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI  
DE 15H À 18H



### APPRENANTS

COLLÉGIENS & LYCÉENS  
EFFECTIF RÉDUIT



### PRIX

3 990 € / AN  
+ 255 € DE FRAIS D'INSCRIPTION  
LA PREMIÈRE ANNÉE



### RYTHME

360 HEURES / AN  
12 HEURES PAR SEMAINE



### FORMATION

3H CHANT / 3H DANSE / 3H THÉÂTRE  
+ 3H ATELIER



### QUALIFICATION

DIPLÔME AICOM



### LIEU

CRÉTEIL

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

**Vous souhaitez intégrer nos formations ?**  
Votre contact privilégié pour les admissions,

**CAROLE DANAN,**

*Responsable des admissions  
et référente handicap*

**(+33)1 45 23 33 73**

carole.danan@school-of-arts.fr



2025 - AICOMPARIS.COM

SAS EUROPE MUSICALS / SIRET N°75231844400029 /  
Numéro d'activité 11754865575  
(établissement de formation professionnelle)

# CAMPUS DE FORMATION

**Campus Créteil**  
10 rue Albert Einstein  
94000 Créteil



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

**La référente handicap est Carole Danan, disponible au 01 45 23 33 73.**



10, RUE ALBERT EINSTEIN 94000 CRÉTEIL  
01 45 23 52 69 / AICOM@SCHOOL-OF-ARTS.FR